



**RAPPORT DU SONDAGE SUR LA VIOLENCE
EFFECTUÉ AUPRÈS DES SYNDICATS
DU REGROUPEMENT PRIVÉ FNEEQ-CSN
À L'HIVER 2007-2008**



Document présenté au regroupement privé du 6 février 2009

PREMIÈRE PARTIE

Durant l'hiver 2007-2008, la coordination du regroupement privé a présenté à ses syndicats un sondage sur la violence subie, en milieu scolaire, par le personnel enseignant.

Sur 31 syndicats, 27 étaient en mesure d'y répondre. Des 4 autres, 1 était à rédiger sa première convention collective, 1 autre était en arbitrage de première convention, et les 2 autres, de par leur nature, ne se prêtaient pas vraiment à ce genre d'exercice. Il en restait donc 27 à qui la coordination a présenté le projet. Sur ces 27, 15 ont fait passer le questionnaire à leurs enseignantes et leurs enseignants, pour une moyenne de participation de 55,5 %.

Au mois de mai 2008, la coordination du regroupement a reçu les questionnaires. La participation de chacun des syndicats variait beaucoup, mais en résumé, la moyenne participative s'est chiffrée à 41 % du personnel des 15 établissements.

Le sondage comprenait 18 questions. Les six premières servaient à catégoriser la personne qui y répondait. Était-ce un homme ou une femme? Dans quelle catégorie d'âge cette personne se situait-elle? Enseignait-elle au niveau primaire, au niveau secondaire ou au collégial? Était-elle permanente ou non permanente? Depuis combien d'années enseignait-elle? Connaissait-elle l'existence, dans son établissement, des politiques contre la violence et le harcèlement?

Des numéros 7 à 18, il s'agissait pour la personne de répondre à une série de questions qui concernaient :

au numéro 7 : la violence physique, verbale, psychologique, sexuelle, de la part d'élèves;

au numéro 8 :... de la part de parents;

au numéro 9 :... de la part de membres de la direction;

au numéro 10 :... de la part de collègues de travail.

Au numéro 11, il leur était demandé d'indiquer quel (s) type (s) de violence elles ou ils avaient subi. Puis, au numéro 12, quelle (s) réaction (s) ces manifestations avaient suscitée (s).

Les numéros 13 à 16 portaient sur les réponses et la qualité des réponses des gens auxquels elles ou ils s'étaient confiés.

Le numéro 17, divisé en quatre parties, portait sur les conséquences physiques et psychologiques de ces manifestations de violence; sur l'impact qu'elles avaient eu sur leurs relations professionnelles, sur la qualité de leur travail et sur leur motivation au travail.

Si, dans la dernière partie de la question 17, des personnes avaient indiqué avoir songé à quitter la profession, elles répondaient alors à la question 18 qui portait sur les raisons qui pouvaient les motiver à quitter l'enseignement; sinon, cette ultime question ne s'appliquait pas.

DEUXIÈME PARTIE

LES RÉSULTATS

Si nous examinons les résultats à la question 7, portant sur les manifestations de violence de la part des élèves, 8 établissements sur 15 semblent éprouver quelques problèmes dans le rapport enseignants-es-élèves. Sur ces 8, ces rapports sont plus difficiles dans le cas de deux établissements; pour les 6 autres, ils ne sont pas toujours harmonieux sans être particulièrement pénibles.

La question 8 portait sur les manifestations de violence de la part des parents. Seuls 4 des 15 établissements semblent éprouver des tensions dans les rapports enseignants-es-parents. À remarquer que les 2 établissements, qui éprouvaient des difficultés à la question 7, éprouvent également des difficultés à la question 8.

La question 9 portait sur les manifestations de violence de la part des membres de la direction. Six établissements sur 15 semblent avoir des rapports tendus, même parfois difficiles entre les enseignants-es et des membres de la direction. Dans un de ces six cas, le problème en est un de harcèlement sexuel.

La question 10 portait sur les manifestations de violence de la part de collègues. Dans quatre établissements, il semble que les rapports entre collègues ne soient pas toujours harmonieux; cependant, dans un cas, on pourrait affirmer que les rapports sont loin d'être harmonieux. De plus, la violence s'exerce surtout verbalement et dans un cas, sexuellement.

La question 11 portait sur les types de violence les plus fréquemment subis par les personnes. Les membres de quatorze des 15 établissements ont répondu à cette question. Dans un cas, aucun des membres n'a indiqué avoir subi quelque forme de violence. Sur les 14 établissements avoir répondu, la violence verbale est prédominante dans 10 cas; la violence psychologique, dans 7 cas; pour arriver au nombre 14, il faut noter que dans 3 établissements, les violences verbale et psychologique arrivaient à égalité.

La question 12 portait sur les personnes contactées par le personnel enseignant quand ce dernier était victime d'une forme ou une autre de violence. Dans tous les établissements, ce sont les collègues de travail qui sont d'abord consultés, viennent ensuite la famille et finalement, la direction. Le syndicat arrive loin derrière, situation que la coordination trouve très préoccupante.

Les questions 13 à 16 portaient sur la qualité des réponses des gens qui étaient consultés par les victimes de violence. Les interventions de la direction ont été satisfaisantes dans 8 établissements; elles ont été insatisfaisantes dans 3 établissements et dans 4 établissements, les avis sont partagés également. Dans le cas des interventions du syndicat, 12 établissements se disent satisfaits, pour 1, insatisfait; cependant, les membres de 2 établissements n'ont pas contacté le syndicat. Dans tous les établissements, les interventions des collègues sont très majoritairement satisfaisantes.

La question 17 portait sur les conséquences des manifestations de violence.

En 17 a), parmi les conséquences physiques et psychologiques, dans 3 établissements, l'insomnie prime; dans 8, la colère prime et dans 4 autres, les deux sont à égalité.

En 17 b), concernant les conséquences sur les relations de travail, dans 11 établissements, on remarque que, malgré certaines manifestations de violence, les rapports avec les collègues et avec les membres de la direction n'ont pas été affectés; dans 4 autres cependant, l'isolement est la conséquence la plus importante.

En 17 c), portant sur la qualité du travail, pour 4 établissements, le sentiment d'incompétence est la conséquence la plus importante; pour 3 établissements, il s'agit de la perte d'aisance en classe et pour 4 autres, les deux conséquences sont égales.

En 17 d), portant sur la motivation au travail, le désir de changer d'école prédomine dans 10 établissements. Dans 2 établissements, le désir de changer d'école et celui de quitter la profession arrivent à égalité tandis que dans 1 établissement, celui de quitter la profession et la perte d'intérêt dans le travail sont égaux. Finalement, dans 2 établissements, le désir de quitter la profession est la conséquence dominante des manifestations de violence.

Pour la question 18, les principales raisons invoquées dans 12 établissements sont les suivantes :

- L'épuisement après une journée de travail;
- Le stress devant une journée de travail;
- Le manque de soutien de la part de la direction;
- L'indiscipline des élèves.

TROISIÈME PARTIE

CONCLUSION

Il nous apparaît important de spécifier à nouveau, comme nous l'avons fait une première fois, lors de la présentation du projet, qu'il ne s'agit pas d'une enquête exhaustive, et nous ne prétendons pas non plus qu'elle soit scientifique. Il s'agissait pour nous de « prendre le pouls » de nos syndicats qui nous avaient fait part de certaines situations de violence dans leurs établissements.

À la lumière des résultats, qu'en conclure? Tout d'abord, et ce, de manière générale, la situation ne semble pas dramatique. Sans minimiser ni l'importance ni le nombre d'incidents de violence, il ne semble pas s'agir d'une problématique généralisée dans les établissements qui ont répondu au sondage.

La violence que le corps enseignant subit de la part des élèves est, semble-t-il, inhérente à la profession et aux relations normalement vécues dans le contexte d'une classe d'adolescentes et d'adolescents. Sauf dans deux cas, où les incidents sont plus nombreux et plus variés, la situation est « relativement » normale dans les 13 autres établissements.

Même constat en ce qui a trait à la violence de la part des parents. Étrangement, ou peut-être pas, dans les 2 établissements où le rapport enseignants-es et élèves est plus tendu, le rapport avec les parents l'est également. On pourrait se questionner sur cette corrélation, à savoir : les uns influencent-ils les autres?

De la part de membres de la direction, les situations problématiques sont un peu plus fréquentes. De façon générale, ce qui est reproché aux directions d'établissements par le personnel enseignant touche principalement à l'aspect psychologique de leurs rapports; ainsi, le manque de respect, l'abus d'autorité, l'iniquité et le dénigrement sont les plus fréquemment soulevés.

Quant aux rapports entre collègues, de façon majoritaire, ils se révèlent harmonieux. Cependant, dans un cas, ils sont, malheureusement, franchement mauvais et la nature des manifestations violentes est de type verbal.

Que font les gens lorsque se produisent des incidents violents? Ils se confient généralement à leur famille et aux collègues. Malheureusement, ils ne consultent pas beaucoup le syndicat et dans un cas, pas du tout. Il nous semble opportun ici de mettre l'accent sur cet aspect des choses. Il faudrait travailler à rappeler à nos membres l'importance du rôle du

syndicat et de son devoir de représentation, mais également de l'appui et de l'aide qu'il peut apporter. Au-delà d'une prise de conscience face aux diverses manifestations de violence, s'il est une problématique qu'a révélée le sondage, c'est de nous dévoiler le peu de démarches effectuées auprès des syndicats, de la part des victimes de violence. Voilà le plus important défi que nous aurons à relever : convaincre nos membres de consulter, d'aviser, d'accepter d'être représentés par leur syndicat.

Quels sont les effets de ces incidents violents? Ils varient considérablement, mais étrangement, les rapports avec les collègues et avec les membres de la direction n'en sont pas très affectés. Cependant, quand ces événements se produisent, c'est d'abord la colère qui surgit. On s'isole, on dort mal, on désire changer d'école et même quitter la profession. Dans deux cas d'ailleurs, ce dernier désir primait sur les autres conséquences.

Que peut faire la FNEEQ, maintenant? Il est clair que dans quelques cas, mais très peu, la fédération aura à accompagner, pour apporter de l'aide et du soutien, des exécutifs syndicaux aux prises avec une problématique plus sérieuse. La FNEEQ, mais également la CSN, ont mis sur pied des politiques types et des guides de prévention et d'intervention concernant le harcèlement et la violence en milieu de travail. Il s'agit pour la FNEEQ d'aider les syndicats à se servir de ces outils pour travailler à éliminer toute forme de violence, à intervenir quand elles se produisent et à ainsi minimiser leurs effets nocifs sur le personnel enseignant.